Première Épître de Saint Paul à Timothée

ADRESSE ET SALUTATION. [I, 1 — 2.]

1 Paul, apôtre de Jésus-Christ, selon l'ordre
de Dieu notre Sauveur et du Christ Jésus notre
espérance,
2 à Timothée, mon véritable fils en la foi :
grâce, miséricorde et paix de la part de Dieu le
Père et du Christ Jésus notre Seigneur !

I. — OBLIGATIONS QUI SE RAPPORTENT À L'ÉGLISE EN GÉNÉRAL.

1. Chap. i. — Avis relatifs à la prédication de la vraie doctrine. Les fausses doctrines et l'Évangile de grâce (3-11). La grâce de l'Évangile rendue manifeste dans la conversion de l'Apôtre (12-17). Conserver intacte la vraie doctrine de la foi (18-30).

3 Je te rappelle l'exhortation que je te fis en
partant pour la Macédoine, de rester à Éphèse,
afin d'enjoindre à certaines gens de ne pas
enseigner d'autres doctrines,
4 et de ne pas s'attacher à des fables et à
des généalogies sans fin, plus propres à exciter

des disputes qu'à avancer l'œuvre de Dieu, qui
repose sur la foi.*
5 Le but de cette recommandation, c'est une
charité venant d'un cœur pur, d'une bonne
conscience et d'une foi sincère.
6 Quelques-uns, ayant perdu de vue ces choses,
se sont égarés dans un vain bavardage ;
7 ils ont la prétention d'être des docteurs de la
Loi ; et ils ne comprennent ni ce qu'ils disent, ni
ce qu'ils affirment.
8 Nous savons que la Loi est bonne, pourvu
qu'on en fasse un usage légitime,
9 et qu'on retienne bien qu'elle n'est pas faite
pour le juste, mais pour les méchants et les
rebelles, pour les impies et les pécheurs, pour
les irréligieux† et les profanes, pour ceux qui
maltraitent leur père et leur mère, pour les
meurtriers,
10 les impudiques, les infâmes, les voleurs
d'hommes,‡ les menteurs, les parjures, et pour
quiconque commet tout autre crime contraire à
la saine doctrine. —

---

* **1,4** I, 4. *Fables*. consistant en des *généalogies* d'êtres intermédiaires imaginés entre Dieu et le monde, déjà connus de Philon sous le nom de *puissances divines*, et appelés *Eons* par les gnostiques du IIe siècle. Comp. iv, 7 ; Tite i, 14. — *L'œuvre de Dieu* pour le salut des hommes en J.-C. Vulgate (d'après une autre leçon). *L'édifice de Dieu*. † **1,9** 9. *Irréligieux* (Vulg. *scélérats*) et *profanes*, vivant en dehors de Dieu. ‡ **1,10** 10. *Voleurs d'hommes*, ordinairement d'enfants, pour les vendre comme esclaves. Comp. Exod. xxi, 16 ; Deut. xxiv, 7. La loi romaine (Flavia) condamnait ces criminels au supplice des verges : d'où leur nom latin *plagiarii*.

11 Ainsi l’enseigne l’Évangile de la gloire du
Dieu bienheureux, Évangile qui m’a été confié.
12 Je rends grâces à celui qui m’a fortifié, au
Christ Jésus notre Seigneur, de ce qu’il m’a jugé
digne de sa confiance, en m’établissant dans le
ministère,
13 moi qui fus autrefois un blasphémateur,
un persécuteur, un insulteur. Mais j’ai obtenu
miséricorde, parce que j’agissais par ignorance,
n’ayant pas encore la foi ;§
14 et la grâce de notre Seigneur a surabondé
avec la foi et la charité qui est dans le Christ
Jésus.
15 C’est une parole digne de foi et qui mérite
toute créance, que le Christ Jésus est venu dans
le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis
le premier.
16 Mais j’ai obtenu miséricorde, précisément
afin que le Christ Jésus fît voir, en moi le pre-
mier, toute sa longanimité, pour que je servisse
d’exemple à ceux qui, à l’avenir, croiront en lui
pour la vie éternelle.
17 Au Roi des siècles, immortel, invisible, seul
Dieu, honneur et gloire dans les siècles des
siècles ! Amen !*
18 Voilà la recommandation que je t’adresse,
Timothée, mon enfant, suivant les prophéties
faites précédemment à ton sujet, afin que
d’après elles, tu combattes le bon combat,
19 en gardant la foi et une bonne conscience.

§ **1,13** 13. Act. xxvi, 9 ; Phil. iii, 6. * **1,17** 17. Rom. xi, 33 ; Eph. iii, 20 sv.

Quelques-uns pour y avoir renoncé, ont fait
naufrage dans la foi.
20 De ce nombre sont Hyménée† et Alexandre,
que j'ai livrés à Satan, afin de leur apprendre à
ne pas blasphémer.

2

2. Chap. ii : La prière publique et le bon ordre dans les assemblées. — Faire prier pour tous les hommes (1-7). Quelle tenue doivent observer dans les réunions les hommes (8) et les femmes (9-15).

1 Avant tout, j'exhorte donc à faire des prières,
des supplications, des intercessions, des actions
de grâces pour tous les hommes,
2 pour les rois et pour ceux qui sont constitués
en dignité, afin que nous passions une vie paisi-
ble et tranquille, en toute piété et honnêteté.
3 Cela* est bon et agréable aux yeux de Dieu
notre Sauveur,
4 qui veut que tous les hommes soient sauvés
et parviennent à la connaissance de la vérité.
5 Car il y a un seul Dieu ; et aussi un seul
médiateur entre Dieu et les hommes, le Christ
Jésus fait homme,
6 qui s'est donné lui-même en rançon pour
tous : c'est là un fait† attesté en son temps,

---

† **1,20** 20. *Hyménée*, nommé II Tim. ii, 17. *Alexandre*, probablement différent de celui de II Tim. iv, 14 ; Act. xix, 33.

* **2,3** II, 3. *Cela*, prier pour *tous* les hommes. † **2,6** 6. *Un fait*, c'est-à-dire le mystère caché de toute éternité et *attesté*, révélé dans toute la plénitude des temps (comp. I Cor. ii, 7 ; Eph. iii, 5, 6, 9 ; Col. i, 26), savoir le dessein éternel de Dieu de sauver par J.-C. tous les hommes, juifs et païens.

7 et c'est pour en témoigner, que j'ai été établi
prédicateur et apôtre, — je dis la vérité, je ne
mens pas, — docteur des nations dans la foi et la
vérité.
8 Je veux donc que les hommes prient en tout
lieu, levant *au ciel* des mains pures, sans colère
ni agitation de pensées ;
9 de même que les femmes soient en
vêtements décents, se parant avec pudeur et
simplicité, sans tresses, or, perles où habits
somptueux ;
10 mais de bonnes œuvres, comme il convient
à des femmes qui font profession de servir Dieu.
11 Que la femme reçoive l'instruction en si-
lence, avec une entière soumission.
12 Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni
de prendre autorité sur l'homme ; mais elle doit
se tenir dans le silence.‡
13 Car Adam a été formé le premier, Ève
ensuite ;§
14 et ce n'est pas Adam qui a été séduit :
c'est la femme qui, séduite, est tombée dans la
transgression.
15 Néanmoins, elle sera sauvée en devenant
mère, pourvu qu'elle persévère dans la foi, dans
la charité et dans la sainteté, unies à la modestie.

---

‡ **2,12** 11-12. À l'origine de l'Église, il était permis à chacun des fidèles, pendant un office religieux, s'il s'y sentait porté par une inspiration divine, d'adresser la parole à l'assemblée et de prier à haute voix (I Cor. xiv, 26 sv.). Les femmes réclamaient aussi ce droit (I Cor. xi, 1 sv.) ; S. Paul le leur refuse (I Cor. xiv, 34 sv.).

§ **2,13** 13. Voy. Gen. ii, 22, 23. et comp. I Cor. xi, 8.

3

3. Chap. iii. : Le ministère ecclésiastique. — Avis relatifs aux vertus que Timothée doit exiger de ses coopérateurs : les évêques (1-7) ; les diacres et les diaconesses (8-13). La grandeur incomparable de l'Église (14-16).

1 Cette parole est certaine : si quelqu'un
aspire à un épiscopat,* il désire une fonction
excellente.
2 Il faut donc que l'évêque soit irréprochable,
qu'il n'ait eu qu'une seule femme, qu'il soit
de sens rassis, circonspect, bien réglé dans son
extérieur, hospitalier, capable d'enseigner ;
3 *qu'il ne soit* ni adonné au vin, ni violent, mais
doux, pacifique, désintéressé ;
4 qu'il gouverne bien sa propre maison, et qu'il
maintienne ses enfants dans la soumission, avec
une parfaite honnêteté.
5 Car si quelqu'un ne sait pas gouverner
sa propre maison, comment aurait-il soin de
l'Église de Dieu ?
6 Que ce ne soit pas un nouveau converti, de
peur que, venant à s'enfler d'orgueil, il ne tombe
dans la même condamnation que le diable.
7 Il faut encore qu'il jouisse de la considération
de ceux du dehors, afin de ne pas tomber dans
l'opprobre et dans les pièges du diable.
8 Que les diacres pareillement soient des
hommes graves, qu'ils ne soient pas doubles

---

* **3,1** III, 1. *Un épiscopat*, une charge d'évêque (litt. *de surveillance*).

dans leurs paroles, ni adonnés au vin, ni avides
d'un gain sordide,†
9 mais qu'ils conservent le mystère de la foi
dans une conscience pure.
10 Qu'ils soient éprouvés d'abord, et qu'ils
exercent ensuite leur ministère, s'ils sont *trouvés*
sans reproche.
11 Les femmes, de même, doivent être honor-
ables, non médisantes, sobres, fidèles en toutes
choses.‡
12 Que les diacres soient maris d'une seule
femme ; qu'ils gouvernent bien leurs enfants et
leur propre maison.
13 Car ceux qui remplissent bien leur ministère
s'acquièrent un rang honorable et une grande
assurance dans la foi en Jésus-Christ.

14 Je t'écris ces choses, quoique j'espère aller
bientôt vers toi,
15 afin que, si je tarde, tu saches comment il
faut te conduire dans la maison de Dieu,§ qui est
l'Église du Dieu vivant, la colonne et la base de
la vérité.
16 Et sans contredit, c'est un grand mystère de
la piété, celui qui a été manifesté en chair, justifié
en Esprit, contemplé par les anges, prêché parmi
les nations, cru dans le monde, exalté dans la

---

† **3,8** 8-9. *Des hommes graves*, d'une conduite honorable. Vulg. *pudiques*, ce qui restreint le sens. ‡ **3,11** 11. Les diaconesses (Rom. xvi, 1). § **3,15** 15. *La maison de Dieu* : image empruntée à l'A. T., dans lequel Israël est souvent désigné sous ce nom (Osée, viii, 1 ; ix, 8, 15).

gloire.*

II. — OBLIGATIONS PERSONNELLES DE TIMOTHÉE DANS L'EXERCICE DE SA CHARGE.

4

1. Chap. iv : La lutte contre les fausses doctrines. — Le danger des faux docteurs annoncé par les prophètes (1-5). Double devoir : a) rappeler aux frères les vrais enseignements de la foi et savoir souffrir pour elle (6-11) ; b) donner à tous l'exemple, et vaquer avec assiduité aux fonctions de son ministère (12-16).

1 Mais l'Esprit dit clairement que dans les
temps à venir, certains abandonneront la foi,
pour s'attacher à des esprits séducteurs et à des
doctrines diaboliques ;*
2 enseignées par d'hypocrites imposteurs qui
ont la marque de la flétrissure dans leur propre
conscience ;

---

* **3,16** 16. *Le mystère de la foi*, (vers. 9) que S. Paul appelle ici *mystère de la piété*, c'est l'Incarnation et la Rédemption. Ces six propositions réparties en trois groupes suivant les lois du parallélisme, paraissent empruntées à quelqu'une des hymnes alors en usage dans les réunions des fidèles (Eph. v, 19).La vraie leçon du grec paraît être ὅς, se rapportant à *Christus*, dont l'idée est renfermée dans μυστήριον. La Vulg. a mis *quod*, scil. *sacramentum*, ce qui ne change pas le sens. * **4,1** IV, 1. La formule employée ici ἐν μυστήροις καιροῖς équivaut à la formule plus ordinaire : ἐν ἐσχάταις Comp. II Tim. iii, 1 et I Cor. x, 11. — *Esprits*, faux docteurs. — Vulg. d'après une autre leçon : *à des esprits d'erreur*.

3 qui proscrivent le mariage, et l'usage
d'aliments que Dieu a créés afin que les fidèles
et ceux qui ont connu la vérité en usent avec
actions de grâces.
4 Car tout ce que Dieu a créé est bon, et l'on ne
doit rien rejeter de ce qui se prend avec action
de grâces,
5 parce que tout est sanctifié par la parole de
Dieu et par la prière.

6 En proposant aux frères ces enseignements,
tu seras un bon ministre de Jésus-Christ, nourri
des leçons de la foi et de la bonne doctrine que
tu as fidèlement suivie.
7 Quant à ces fables profanes,† ces contes de
vieille femme, rejette-les, et exerce-toi à la piété.
8 Car l'exercice corporel est utile pour un peu ;
mais la piété est utile à tout ; elle a des promesses
pour la vie présente et pour la vie à venir.
9 C'est là une parole certaine et digne d'être
reçue.
10 Car nous ne prenons tant de peine et
nous n'endurons les outrages, que parce que
nous avons mis notre espérance dans le Dieu
vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes,
principalement des fidèles.
11 Voilà ce que tu dois prescrire et enseigner.

12 Que personne ne te méprise à cause de
ta jeunesse ; mais sois l'exemple des fidèles,
en parole, en conduite, en charité, en foi, en
chasteté.

---

† **4,7** 7. *Fables*, toutes les rêveries gnostiques au sujet des substances célestes.

13 En attendant que je vienne, applique-toi à la
lecture, à l'exhortation, à l'enseignement.
14 Ne néglige pas la grâce qui est en toi, et qui
t'a été conférée par action prophétique, lorsque
l'assemblée des anciens t'a imposé les mains.
15 Médite ces choses et sois-y tout entier, afin
que tes progrès soient évidents pour tous.
16 Veille sur toi-même et sur ton enseigne-
ment ; mets-y une constante application ; car, en
agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu
sauveras ceux qui t'écoutent.

5

2. Chap, v, 1-vi, 2. : Conduite à tenir à l'égard des différentes classes de personnes dont se compose l'Église. — a) Les fidèles ordinaires (1-2). — b) Spécialement les veuves (3-16), les prêtres (17-23), les esclaves (vi, l-2a).

1 Ne reprends pas avec rudesse un vieillard,
mais avertis-le comme un père, les jeunes gens,
comme des frères,*
2 les femmes âgées comme des mères, celles
qui sont jeunes comme des sœurs, avec entière
pureté.
3 Honore les veuves qui sont véritablement
veuves.
4 Si une veuve a des enfants ou des petits-
enfants, qu'ils apprennent avant tout à exercer

* **5,1** V, 1. *Avertis-le*. Vulgate, *prie-le* ; elle rend mieux le même mot, vi, 2 et ailleurs.

la piété envers leur propre famille,† et à rendre
à leurs parents ce qu'ils ont reçu d'eux.
5 Quant à celle qui est véritablement veuve,
qui est seule dans le monde, celle-là a mis son
espérance en Dieu‡, et elle persévère nuit et jour
dans les supplications et les prières.
6 Pour celle qui vit dans les plaisirs, elle est
morte, quoiqu'elle paraisse vivante.
7 Fais-leur ces recommandations, afin qu'elles
soient sans reproche.
8 Or, si quelqu'un n'a pas soin des siens, surtout
de ceux de sa famille, il a renié la foi, et il est pire
qu'un infidèle.
9 Qu'une veuve, pour être inscrite sur le rôle,
n'ait pas moins de soixante ans ; qu'elle ait été
femme d'un seul mari ;
10 qu'elle ait réputation pour ses bonnes
œuvres : d'avoir élevé ses enfants, exercé
l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru
les malheureux, entrepris toute sorte de bonnes
œuvres.
11 Quant aux jeunes veuves, écarte-les ; car,
lorsque l'attrait des voluptés les a dégoûtées du
Christ§, elles veulent se remarier,

---

† **5,4** 4. Vulg., *qu'elle apprenne avant tout* (avant d'être admise au service spécial de l'Église, vers. 9) *à bien gouverner sa famille* (élever ses enfants), *et à rendre à ses parents* défunts, dans la personne de leurs enfants, etc. — Le texte reçu avec plusieurs manuscrits ajoute : *car cela est agréable devant Dieu.* C'est probablement un emprunt à II, 3. ‡ **5,5** 5. Vulgate : *Que celle… mette son espérance*, etc. § **5,11** 11. *Du Christ*, leur époux. Voy. S. Jér. *ad Ageruch.* ep. 123, n. 3. — Vulg. *Après avoir satisfait leur sensualité au service du Christ.*

12 et se rendent coupables, en manquant à leur
premier engagement.
13 De plus, dans l'oisiveté, elles s'accoutument
à aller de maison en maison ; et non seulement
elles sont oisives, mais encore jaseuses, intrig-
antes, parlant de choses qui ne conviennent pas.
14 Je désire donc que les jeunes *veuves* se
marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles
gouvernent leur maison, qu'elles ne donnent à
l'adversaire aucune occasion de médire ;
15 car il en est déjà qui se sont égarées pour
suivre Satan.
16 Si quelque fidèle, homme ou femme*, a
des veuves *dans sa famille*, qu'il pourvoie à
leurs besoins, et que l'Église n'en soit pas
surchargée, pour pouvoir assister celles qui sont
véritablement veuves.
17 Les anciens qui gouvernent bien sont dignes
d'être doublement rémunérés, principalement
ceux qui travaillent à la prédication et à
l'enseignement.
18 Car l'Écriture dit : « *Tu ne muselleras pas le
bœuf qui foule le grain.* » Et : « *L'ouvrier mérite
son salaire*†. »
19 N'accueille pas d'accusation contre un an-
cien, si ce n'est sur la déposition de deux ou trois
témoins.
20 Ceux qui manquent à leurs devoirs,
reprends-les devant tous, afin d'inspirer aux
autres de la crainte.

---

* **5,16** 16. *Ou femme* manque dans la Vulg. et dans plusieurs manuscrits. † **5,18** 18. L'Écriture, Deut. xxv, 4. Voy. I Cor. ix, 9. — *L'ouvrier*, etc. proverbe également cite, Luc, x, 7 ; Mat 10,10.

21 Je te conjure devant Dieu, devant le Christ
Jésus, et devant les anges élus, d'observer ces
choses sans prévention, et de ne rien faire par
faveur.
22 N'impose trop vite les mains à personne, et
n'aie pas de part aux péchés d'autrui ; toi-même
garde-toi pur.
23 Ne continue pas à ne boire que de l'eau ;
mais prends un peu de vin, à cause de ton
estomac et de tes fréquentes indispositions.
24 Il y a des personnes dont les péchés sont
manifestes, même avant qu'on les juge ; mais
d'autres ne se découvrent qu'après.
25 De même les bonnes œuvres sont mani-
festes, et celles qui ne le sont pas d'abord ne
sauraient rester cachées.

6

1 Que tous ceux qui sont sous le joug comme
esclaves, estiment leurs maîtres dignes de tout
honneur, afin que le nom de Dieu et sa doctrine
ne soient pas blasphémés.
2 Et que ceux qui ont pour maîtres des fidèles
ne les méprisent pas, parce qu'ils sont leurs
frères ; mais qu'ils les servent d'autant mieux,
puisque ceux qui reçoivent leurs services sont
des frères et des amis.

3. Chap. vi, 2b-20 : Derniers avertissements. — Se distinguer des faux docteurs par le désintéressement de sa piété (2-10). Le bon combat de la foi (11-16). Devoirs à inculquer aux riches (17-19). Résumé : garder le dépôt (20-21).

C'est ce qu'il faut enseigner et recommander.

3 Si quelqu’un donne un autre enseignement
et n’adhère pas aux salutaires paroles de notre
Seigneur Jésus-Christ et à la doctrine qui est
conforme à la piété,
4 c’est un orgueilleux, un ignorant, un esprit
malade qui s’occupe de questions et de disputes
de mots, d’où naissent l’envie, les querelles, les
propos injurieux, les mauvais soupçons,
5 les discussion sans fin d’hommes qui ont
l’esprit perverti, qui privés de la vérité, ne voient
dans la piété qu’un moyen de lucre.
6 C’est, en effet, une grande richesse que la
piété contente du nécessaire ;
7 car nous n’avons rien apporté dans le monde,
et sans aucun doute nous n’en pouvons rien
emporter.
8 Si donc nous avons de quoi nous nourrir et
nous couvrir, nous serons satisfaits.
9 Ceux qui veulent être riches tombent dans la
tentation*, dans le piège, et dans une foule de
convoitises insensées et funestes, qui plongent
les hommes dans la ruine et la perdition.
10 Car c’est la racine de tous les maux que
l’amour de l’argent, et certains, pour s’y être
livrés, se sont égarés loin de la foi, et se
sont transpercés† eux-mêmes de beaucoup de
tourments.
11 Pour toi, homme de Dieu, fuis ces désirs ;

---

* **6,9** VI, 9. *Dans la tentation*, qui les enlace comme un *filet*. Vulg., *dans le filet du démon* : addition empruntée sans doute à iii, 7. — *Insensés*. La Vulg., d’après une autre leçon, *inutiles*. † **6,10** 10. *Transpercés de*. gr. περιέπειραν. Vulg. *engagés dans*, comme s’il y avait en grec περιεσπείρησαν.

recherche au contraire la justice, la piété, la foi,
la charité, la patience, la douceur.
12 Combats le bon combat de la foi, conquiers
la vie éternelle à laquelle tu as été appelé, et
pour laquelle tu as fait cette belle confession de
foi devant un grand nombre de témoins.
13 Je te recommande, devant Dieu qui donne la
vie à toutes choses, et devant le Christ Jésus qui a
rendu un si beau témoignage sous Ponce-Pilate,
14 de garder le commandement sans tache et
sans reproche, jusqu'à la manifestation de notre
Seigneur Jésus-Christ,
15 que fera paraître en son temps le bien-
heureux et seul Souverain, le Roi des rois et le
Seigneur des seigneurs,
16 qui seul possède l'immortalité, qui habite
une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu
ni ne peut voir, à qui appartiennent l'honneur et
la puissance éternelle ! Amen !‡
17 Recommande à ceux qui sont riches dans
le siècle présent de n'être pas hautains, de ne
pas mettre leur espérance dans des richesses
incertaines, mais en Dieu,§ qui nous donne avec
abondance tout ce qui est nécessaire à la vie,
18 de faire du bien, de devenir riches en bonnes
œuvres, d'être prompts à donner de ce qu'ils
ont, généreusement,
19 s'amassant *ainsi* pour l'avenir un solide

‡ **6,16** 15-16. La fin de ce verset et le vers. 16 paraissent empruntés à quelque hymne chantée dans les prières publiques des fidèles. § **6,17** 17. *En Dieu* ; la Vulgate, d'après quelques manuscrits grecs, ajoute *vivant* ; Voyez iv, 10.

trésor qui leur permette d'acquérir la vie
véritable.
20 Ô Timothée, garde le dépôt, en évitant les
discours vains et profanes, et tout ce qu'oppose
une science qui n'en mérite pas le nom ;
21 quelques-uns, pour en avoir fait profession,
ont erré dans* la foi.
Que la grâce soit avec vous ! [Amen !]

* **6,21** 20. *Discours vains*, κενοφωνίας, vides de sens ; la Vulg. a lu καινοφωνίας, *discours* ou *mots nouveaux*.

Sainte Bible néo-Crampon Libre

The Holy Bible in French, néo-Crampon Libre translation

Sainte Bible néo-Crampon Libre, une modernisation de la traduction catholique française de Crampon

copyright © 2022 Fraternité de Tibériade

Language: français (French)

Une modernisation de la traduction catholique française de Crampon
This translation is made available to you under the terms of the Creative Commons Attribution Share-Alike license 4.0.
You have permission to share and redistribute this Bible translation in any format and to make reasonable revisions and adaptations of this translation, provided that:

You include the above copyright and source information.

If you make any changes to the text, you must indicate that you did so in a way that makes it clear that the original licensor is not necessarily endorsing your changes.

If you redistribute this text, you must distribute your contributions under the same license as the original.

Pictures included with Scriptures and other documents on this site are licensed just for use with those Scriptures and documents. For other uses, please contact the respective copyright owners.
Note that in addition to the rules above, revising and adapting God's Word involves a great responsibility to be true to God's Word. See Revelation 22:18-19.

2025-06-24

PDF generated using Haiola and XeLaTeX on 24 Jun 2025 from source files dated 24 Jun 2025
07f7bf7c-1ce3-52e3-999f-41fc2e6dd849